

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU — PAYS GRENAUDOIS —

Artassenx - Bascons - Bordères et Lamensans - Castandet - Cazères sur l'Adour - Gre
Larrièrre Saint Savin - Le Vignau - Lussagnet - Maurrin - Saint Maurice sur

Envoyé en préfecture le 21/03/2019
Reçu en préfecture le 21/03/2019
Affiché le 21/03/2019
ID : 040-244000824-20190311-2019_011_A-BF

N° 2019-011

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS GRENAUDOIS

Séance du 11 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf et le 11 mars à 18h00, le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de M. Pierre DUFOURCQ, Président.

Membres en exercice	30
Quorum	16
Présents	23
Votants Pour Contre Abstention	27

Date de la convocation :
Le 5 mars 2019
Reçue le 6 mars 2019

Etaient présents à l'ouverture de la séance

Didier BERGES - Jean-Michel BERNADET - Didier BEYRIS - Jacques CHOPIN - Bernard CLIMENT-MARTINEZ - Cyrille CONSOLO - Jean-Emmanuel DARGELOS - Marie-Line DAUGREILH - Francis DESBLANCS - Jean-Michel DUCLAVE - Pierre DUFOURCQ - Dominique LABARBE - Jean-Luc LAFENETRE - Jean-Claude LAFITE - Myriam LAFITE - Evelyne LALANNE - Laurence LE FAOU - Martine MANCIET - Guy REVEL - Jean-Luc SANCHEZ - Elisabeth SERFS - Véronique TRIBOUT - Enrico ZAMPROGNA

Absents excusés : Jean-François CASTAING - Marie-France GAUTHIER - Geneviève DURAND - Jean-Luc LAMOTHE - Jean-Pierre BRETHOUS - Pascale LACASSAGNE - Françoise LABAT -

Procurations : Jean-François CASTAING à Jean-Luc LAFENETRE - Marie-France GAUTHIER à Marie-Line DAUGREILH - Jean-Luc LAMOTHE à Jean-Emmanuel DARGELOS - Pascale LACASSAGNE à Jean-Luc SANCHEZ - Jean-Pierre BRETHOUS à Jean-Michel BERNADET

OBJET: ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2312-1.

VU la délibération du Conseil Communautaire approuvant le budget primitif de l'exercice 2018,

VU les délibérations approuvant les décisions modificatives relatives à cet exercice,

Le Président expose à l'assemblée les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2018.

Le Président ayant quitté la séance et le Conseil Communautaire siégeant sous la présidence de M. Francis DESBLANCS,

Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

- **ADOpte le compte administratif de l'exercice 2018 arrêté comme suit :**

BUDGET PRINCIPAL, par 26 voix pour, 1 abstention (M. Bergès)

	Résultat à la clôture de l'exercice Précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat exercice 2018	Résultat exercice 2018 Budget ZA Jouanlanne	Résultat de clôture 2018
INVESTISSEMENT	4 344 904,12	-	-785 439,24		3 559 464,88
FONCTIONNEMENT	3 332 086,91	-	-142 619,13	18 648,80	3 208 116,58
TOTAL	7 676 991,03	-	-928 058,37	18 648,80	6 767 581,46

DROIT DES SOLS, par 26 voix pour, 1 abstention (M. Bergès)

	Résultat à la clôture de l'exercice Précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat exercice 2018	Résultat de clôture 2018
INVESTISSEMENT				
FONCTIONNEMENT	557,02		-557,00	0,02
TOTAL	557,02		-557,00	0,02

ZONE ARTISANALE DE GUILLAUMET, par 26 voix pour, 1 abstention (M. Bergès)

	Résultat à la clôture de l'exercice Précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat exercice 2018	Résultat de clôture 2018
INVESTISSEMENT	-740 495,19		1 144 730,68	404 235,49
FONCTIONNEMENT	954 410,35		-1 112 714,64	-158 304,29
TOTAL	213 915,16		32 016,04	245 931,20

ZONE ARTISANALE DU TREMA, par 26 voix pour, 1 abstention (M. Bergès)

	Résultat à la clôture de l'exercice Précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat exercice 2018	Résultat de clôture 2018
INVESTISSEMENT	0		198 404,93	198 404,93
FONCTIONNEMENT	65 356,29		-100 252,45	-34 893,16
TOTAL	65 356,29		98 152,48	163 508,77

SERVICE PUBLIC ADMINISTRATIF OFFICE DE TOURISME, par 26 voix pour, 1 abstention (M. Bergès)

	Résultat à la clôture de l'exercice Précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat exercice 2018	Résultat de clôture 2018
INVESTISSEMENT	1 002,07		131,93	1 134,00
FONCTIONNEMENT	6 396,06		10 838,48	17 234,54
TOTAL	7 398,13		10 970,41	18 368,54



REGIE ASSAINISSEMENT par 26 voix pour, 1 voix contre (M. Bergès)

	Résultat à la clôture de l'exercice Précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat exercice 2018	Résultat de clôture 2018
INVESTISSEMENT	1 376 599,97		102 756.55	1 479 356.52
FONCTIONNEMENT	208 723,78		-104 383.29	104 340.49
TOTAL	1 585 323.75		-1 626.74	1 583 697.01

REGIE EAU, par 26 voix pour, 1 voix contre (M. Bergès)

	Résultat à la clôture de l'exercice Précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat exercice 2018	Résultat de clôture 2018
INVESTISSEMENT	-13 741,92		27 030.30	13 288.38
FONCTIONNEMENT	14 548.68		11 744.87	26 293.55
TOTAL	806.76		38 775.17	39 581.93

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le TA dans un délai de 2 mois à compter de son affichage et de sa transmission au représentant de l'état

**Fait et délibéré les Jour, Mois et An que dessus
Le 12 mars 2019
Le Président de la Communauté de Communes,
Pierre DUFOURCQ,**



Envoyé en préfecture le 21/03/2019

Reçu en préfecture le 21/03/2019

Affiché le 21/03/2019

ID : 040-244000824-20190311-2019_011_A-BF

